Cote du document:

Point de l'ordre du jour:

Date:

EB 2017/122/R.19/Rev.1

6 c) vi)

11 décembre 2017

Distribution: Publique
Original: Anglais



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don au Népal pour le Programme de développement du secteur agricole

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Transmission des documents:

Lakshmi Moola

Chargé de programme de pays Division Asie et Pacifique Tél.: +39 06 5459 2359 courriel: I.moola@ifad.org William Skinner

Responsable de l'Unité des organes directeurs Tél.: +39 06 5459 2974 courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-deuxième session Rome, 11-12 décembre 2017

Pour: Approbation

Table des matières

Sigl	es et acronymes	ii
Cart	e de la zone du programme	iii
Rés	umé du financement	iv
Rec	ommandation pour approbation	1
I.	Contexte stratégique et justification	1
	 A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats 	1
II.	Description du programme	1
	A. Zone d'intervention et groupe cibleB. Objectif de développement du programmeC. Composantes/résultats	1 2 2
III.	Exécution du programme	2
	 A. Approche B. Cadre organisationnel C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance E. Supervision 	2 3 3 4 5
IV.	Coût, financement et avantages du programme	5
	 A. Coût du programme B. Financement du programme C. Résumé des avantages et analyse économique D. Durabilité E. Identification et atténuation des risques 	5 5 7 7 7
٧.	Considérations d'ordre institutionnel	8
	 A. Respect des politiques du FIDA B. Alignement et harmonisation C. Innovations et reproduction à plus grande échelle D. Participation à l'élaboration des politiques 	8 8 8 9
VI.	Instruments et pouvoirs juridiques	9
VII.	Recommandation	9
Арр	endices	
	Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié) Logical framework (Cadre logique)	1 10

Sigles et acronymes

BCP Bureau de coordination du programme

DDC Direction du développement et de la coopération de la

Confédération suisse

MEP Manuel d'exécution du programme

PDSA Programme de développement du secteur agricole

S&E Suivi-évaluation

SDA Stratégie de développement du secteur agricole

TREI Taux de rentabilité économique interne

Carte de la zone du programme

EB 2017/122/R.19/Rev.1

Nepal
Programme de développement du secteur agricole
Rapport du Président





Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA, 23/10/2017

Népal

Programme de développement du secteur agricole

Résumé du financement

Institution initiatrice: FIDA
Emprunteur: Népal

Organisme d'exécution: Ministère du développement agricole

Coût total du programme: 68,1 millions d'USD

Montant du prêt du FIDA: 27,2 millions de DTS (équivalant

approximativement à 38,2 millions d'USD)

Montant du don du FIDA: 1,3 million de DTS (équivalant

approximativement à 1,8 million d'USD)

Conditions du prêt du FIDA: Particulièrement favorables: délai de

remboursement de 40 ans, y compris un différé

d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% l'an

Cofinanceur(s):Direction du développement et de la coopération

de la Confédération suisse (DDC)

Montant du cofinancement: DDC: 3 millions d'USD

Contribution de l'emprunteur: 11,5 millions d'USD

Contribution des bénéficiaires: 6,7 millions d'USD

Autres financements: 3,44 millions d'USD (municipalités)

3,48 millions d'USD (secteur privé)

Institution chargée de la

préévaluation:

FIDA

Institution coopérante: Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur du Népal pour le Programme de développement du secteur agricole, telle qu'elle figure au paragraphe 37.

Proposition de prêt et don au Népal pour le Programme de développement du secteur agricole

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. L'agriculture, qui représente près d'un tiers du PIB du Népal, a vu sa croissance chuter, passant de 4,6% en 2012 à 1,9% en 2015. Ce secteur souffre de la faiblesse des investissements nationaux, ainsi que d'une commercialisation et d'une modernisation insuffisantes. Les deux tiers de la population active travaillent dans le secteur agricole, mais la majorité des ruraux sont non qualifiés et ne connaissent pas les pratiques culturales modernes. Le Népal doit également faire face à des épisodes climatiques extrêmes et aux changements climatiques, dus à la variabilité des conditions géoclimatiques, à l'absence de planification de l'habitat, à la dégradation des ressources naturelles et à la pression démographique croissante, qui renforcent la vulnérabilité des populations pauvres et marginalisées. La pauvreté, principalement rurale, est fortement associée au sexe, à l'appartenance ethnique, à la caste et à la région. De plus l'insécurité alimentaire reste une préoccupation majeure: les taux de retard de croissance et de cachexie les plus élevés ont été observés dans le nouvel État n°6.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

- 2. Le Programme de développement du secteur agricole (PDSA) a pour objectif d'augmenter les revenus et d'améliorer les moyens d'existence (sécurité alimentaire et nutrition) par une approche axée sur le marché. Ce programme démarre à un moment crucial du passage du Népal à une structure fédérale. Il est aligné sur les recommandations de la stratégie de développement du secteur agricole (SDA) 2015-2035 et contribuera directement à deux de ses principaux programmes phare: le Programme décentralisé pour la science, la technologie et l'éducation et le Programme de développement des filières.
- 3. Le PDSA participera à la réalisation des trois objectifs du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats: i) accroissement des possibilités d'activité économique des paysans et producteurs pauvres des zones collinaires et montagneuses; ii) amélioration des infrastructures et services locaux dans les zones collinaires et montagneuses; iii) réduction des disparités liées au sexe, à l'appartenance ethnique ou à la caste grâce à une inclusion accrue des groupes défavorisés dans le développement.

II. Description du programme

A. Zone d'intervention et groupe cible

4. Le programme sera mis en œuvre dans 10 districts de l'État n°6 et ciblera les petits producteurs agricoles et populations rurales sans terre désireux de participer aux activités des filières ciblées. Les femmes représenteront les deux tiers des bénéficiaires du programme et la participation des ménages défavorisés sera

particulièrement encouragée. Le programme PDSA devrait bénéficier directement à quelques 35 000 ménages et indirectement à environ 400 000 ménages.

B. Objectif de développement du programme

5. L'objectif de développement consiste à aider le Népal à atteindre l'objectif de développement durable 8 – Travail décent et croissance économique. Pour ce faire, le programme s'emploiera à améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire des petits exploitants et de la population rurale défavorisée¹ participant à des systèmes de production et de commercialisation à vocation commerciale dans les filières agricoles à forte valeur sélectionnées.

C. Composantes/résultats

6. Le programme comprendra les deux composantes suivantes: 1. Développement des filières; 2. Coordination du programme.

La **composante 1** comprendra quatre sous-composantes (résultats):

- **Sous-composante 1.1:** expansion et diversification de filières agricoles inclusives et durables par l'identification des possibilités d'investissement dans des filières agricoles financièrement et économiquement rentables et la fourniture d'un cofinancement pondéré en fonction des risques et d'un appui institutionnel, technique et au renforcement des capacités afin d'accroître la cohésion des filières et les profits des parties prenantes. Les deux produits attendus sont les suivants: i) recensement et évaluation des filières agricoles rentables à forte valeur; ii) cofinancement du développement de filières agricoles.
- **Sous-composante 1.2:** mise en place d'infrastructures axées sur le marché, en soutenant la construction d'infrastructures à vocation commerciale. Le produit attendu est le cofinancement public et local des infrastructures de marché.
- Sous-composante 1.3: services financiers ruraux finançant le développement des filières, afin de faciliter les rapprochements financiers des producteurs agricoles et des agroentreprises dans les filières, notamment pour chaque sous-projet de la sous-composante 1.1. Les deux produits attendus sont les suivants: i) développement de services financiers ruraux; ii) soutien à l'accès au crédit.
- **Sous-composante 1.4:** les services à l'agriculture appuient durablement l'innovation et le développement des filières grâce à la mise au point de systèmes de vulgarisation et de prestation de services participatifs et pluralistes aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage au niveau des municipalités et des sections. Les deux produits attendus sont les suivants: i) services de vulgarisation participatifs et pluralistes et renforcement des capacités des organisations paysannes; ii) autonomisation des femmes et nutrition des ménages.

La **composante 2** aura un seul effet: permettre aux parties prenantes de gérer et d'intégrer les effets du programme de façon créative, efficiente et efficace.

III. Exécution du programme

A. Approche

7. La SDA a pour objectif d'accélérer la croissance du secteur agricole par la mise en œuvre de quatre sous-composantes stratégiques, tout en favorisant l'inclusion, la durabilité, la connectivité et le développement du secteur privé/coopératif. Le programme PDSA suit une approche parallèle, à savoir recenser les produits

¹ Dalits, Janajatis, musulmans, jeunes, population sans terre et autres.

agricoles financièrement et économiquement viables ayant un potentiel de croissance commerciale et de valorisation dans les principaux écosystèmes agricoles. Pour y parvenir, des plateformes multipartites seront créées pour: i) mettre en relation les principales parties prenantes des filières potentielles; ii) recenser les possibilités et les contraintes techniques et de capacités pouvant être levées par une formation et une recherche fondées sur les résultats et soutenues par le programme.

B. Cadre organisationnel

8. Le Ministère du développement agricole, agent principal du programme, ou tout successeur légal habilité par l'emprunteur/bénéficiaire assumera la responsabilité générale du programme PDSA. Un groupe consultatif technique, sous la direction de l'État n°6, constitué d'experts fédéraux et provinciaux dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, l'agro-industrie et la technologie/sécurité alimentaire, sera créé pour conseiller le bureau de coordination du programme (BCP) sur les aspects techniques de l'exécution du programme. Une collaboration avec des coopératives et des établissements bancaires de microcrédit sera établie pour financer les producteurs, et avec des banques commerciales pour faciliter l'accès au crédit des agroentreprises. La souscomposante 1.4 bénéficiera d'une assistance technique fournie par Helvetas – Swiss Intercooperation (HSI) et financée par la Suisse, représentée par le Département fédéral suisse des affaires étrangères, agissant par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse, dans le cadre d'un mémorandum d'accord.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

- 9. **Planification.** Il est essentiel à la bonne exécution du programme PDSA que la planification du plan de travail et budget annuel exprime les vues des diverses institutions publiques (gouvernement et organismes de tutelle), entités privées, individus, organisations et groupes communautaires. Le processus budgétaire sera exécuté conformément aux procédures nationales, qui exigent la consultation de toutes les parties prenantes, y compris des bénéficiaires.
- 10. **Dispositif de suivi-évaluation (S&E).** Le système de S&E se concentrera sur les activités/apports, les produits, les résultats, la performance et les risques tandis que l'évaluation portera sur la pertinence, l'efficience, l'efficacité et l'impact sur la réduction de la pauvreté, la croissance et l'environnement des entreprises agroalimentaires, l'autonomisation et les partenariats, la durabilité, la reproductibilité, les enseignements tirés et l'acquisition des savoirs. Le système de S&E couvrira les aspects à la fois opérationnels et financiers du programme. Dans une large mesure, le système sera participatif et associera les groupements d'agriculteurs, les sections et les municipalités soutenus à la collecte et à la gestion des données.
- 11. Gestion des savoirs et apprentissage. La gestion des savoirs constitue un élément essentiel pour réaliser les objectifs du programme. Elle se concentrera sur l'étude et la recherche des effets et des impacts des investissements du programme. Les activités de gestion des savoirs menées dans le cadre du programme PDSA porteront essentiellement sur cinq domaines pertinents au regard du portefeuille du FIDA au Népal, à savoir: i) investissement du secteur privé dans des filières des zones collinaires; ii) réponses des ménages pauvres aux débouchés commerciaux dans le secteur agricole; iii) création et gestion durable de services de vulgarisation pluralistes; iv) services financiers ruraux durables; v) impact du programme sur l'autonomisation des femmes et la nutrition des ménages.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

- 12. **Gestion financière.** Dans les projets financés par le FIDA, les systèmes nationaux en matière d'établissement du budget, de comptabilité, de comptes rendus financiers, de gestion des flux de fonds et d'audit interne et externe sont utilisés. L'utilisation généralisée des systèmes nationaux expose toutefois les projets du FIDA à des risques fiduciaires, compte tenu des insuffisances de certaines composantes de gestion des finances publiques, comme la comptabilité et l'information financière. Une stratégie d'atténuation des risques financiers a été préparée dans le cadre du programme PDSA pour permettre une présentation ponctuelle des rapports et assurer une utilisation appropriée des fonds. Les procédures de gestion financière seront documentées dans le manuel d'exécution du programme (MEP) et systématiquement appliquées. Pendant la phase de conception, le risque fiduciaire du programme PDSA a été considéré comme modéré.
- 13. Le BCP sera responsable de la gestion financière du programme. L'unité financière sera composée d'un responsable financier et d'un assistant financier. En cas d'établissement de centres de coûts dans chaque municipalité rurale, des assistants financiers supplémentaires y seront déployés. Le responsable financier et son assistant seront chargés des missions suivantes: finalisation des budgets annuels, tenue des registres comptables conformément aux normes comptables nationales, préparation des rapports financiers intermédiaires et des états financiers du programme, surveillance du compte de trésorerie unique, vérification de l'application constante du cadre de contrôle interne et facilitation de l'audit par le Bureau de l'auditeur général du Népal sur la base des normes internationales d'audit. Les normes comptables népalaises sont acceptables pour le FIDA, sous réserve de la fourniture d'un minimum de données et d'informations, à préciser au démarrage du programme.
- 14. Dans le cadre du programme, un système comptable entièrement informatisé sera mis en place en utilisant les plans comptables nationaux (comptabilité de caisse). Ce système procèdera au tri des dépenses par catégorie, composante, source de financement et pourcentage de financement. Il préparera automatiquement les demandes de retrait de fonds, surveillera les dépenses et génèrera les rapports financiers trimestriels et les états financiers annuels, conformément aux directives du FIDA. Il présentera et surveillera également les contributions en nature et en espèces des bénéficiaires et de contrepartie.
- 15. **Dispositions relatives aux flux de fonds**. Les dispositions relatives aux décaissements pour le programme PDSA utiliseront le système national. Le démarrage des activités du programme et la dépense des fonds pourront commencer dès que le premier plan de travail et budget annuel aura été approuvé et entré dans le Système intégré d'information relatif à la gestion financière, dans la mesure où les autres conditions de décaissement éventuelles auront été également satisfaites. L'exécution des transactions financières sera confiée au Bureau de contrôle du Trésor au niveau des districts. Les fonds du FIDA seront transférés sur deux comptes désignés ouverts auprès de la banque centrale (Nepal Rastra Bank), l'un pour le prêt et l'autre pour le don. L'utilisation du système du compte de trésorerie unique renforcera la fiabilité du système de contrôle interne et évitera l'ouverture des comptes bancaires du programme, ce qui minimisera les opérations de trésorerie.
- 16. **Audit interne et externe.** Outre l'examen d'audit interne réalisé tous les six mois par la section spécialisée du Bureau de contrôle du Trésor au niveau des districts, une société privée procèdera tous les trimestres à l'examen des contrôles internes. Cet examen comprendra la surveillance des procédures financières, le respect du MEP et la mise en œuvre de mesures visant l'efficacité administrative.

- 17. L'audit externe sera réalisé par le Bureau de l'auditeur général du Népal selon les principes des normes internationales des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques. Le mandat d'audit réglementaire du Bureau de l'auditeur général du Népal pourra être intégré aux demandes spécifiques du FIDA, notamment la présentation des rapports d'audit dans les délais impartis.
- 18. **Passation des marchés.** Le BCP sera chargé de l'ensemble des activités de passation des marchés conformément aux procédures nationales et aux Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets. Il pourra déléguer ces activités aux organismes d'exécution et, pour les infrastructures locales, aux municipalités qui respectent les réglementations locales en matière de décentralisation de la propriété des investissements.

E. Supervision

19. Le programme sera supervisé directement par le FIDA, conformément aux dispositions actuellement en vigueur au Népal. Le personnel du FIDA et les consultants participeront à des ateliers de lancement du programme; les consultants spécialisés et le personnel continueront à participer à la supervision annuelle et l'appui à l'exécution. La supervision se fera selon les modalités et pratiques opérationnelles du FIDA. L'agent principal du programme et le Fonds procèderont conjointement à un examen de l'exécution du programme au plus tard au troisième anniversaire de la date d'entrée en vigueur (examen à mi-parcours).

IV. Coût, financement et avantages du programme

A. Coût du programme

20. Les dépenses d'investissement et les charges récurrentes supplémentaires, y compris les provisions pour aléas financiers et d'exécution, sont estimées au total à 68,1 millions d'USD (7,0 milliards de roupies népalaises). La part en devises est estimée à 5,7 millions d'USD, soit environ 8% du coût total du programme. Les droits et taxes représentent environ 8,3 millions d'USD (12,1%). Les coûts liés à la gestion du programme représentent 7,6 millions d'USD, soit environ 11,2% du total.

B. Financement du programme

- 21. Le financement du FIDA comprend un prêt contracté dans le cadre de l'allocation octroyée au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) de 38,2 millions d'USD (en prenant en compte le redéploiement des 10 millions d'USD) et un don de 1,8 million d'USD.
- 22. Le pays bénéficiaire fournira un financement de contrepartie d'un montant de 11,5 millions d'USD. Les petits exploitants bénéficiaires et les municipalités contribueront respectivement à hauteur d'environ 6,7 millions d'USD et 3,44 millions d'USD (respectivement 9,8% et 5,1% du coût total) sous forme de cofinancement des infrastructures locales et de groupements de filières. Les entrepreneurs privés contribueront à hauteur de 3,5 millions d'USD (5,1% du coût total) pour financer l'investissement dans les filières. La Suisse, représentée par le Département fédéral suisse des affaires étrangères, agissant par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse, octroiera un financement de 3 millions d'USD à Helvetas Swiss Intercooperation (HSI) pour l'assistance technique.

Tableau 1

Coût du programme par composante et par source de financement (en milliers d'USD)

	Municipalités		Prêt du FIDA		Don du FIDA		DDC		Bénéficiaires		Secteur privé		Emprunteur/contrepartie		Total	
Composante	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Développement des filières																
1,1. Expansion et diversification de filières agricoles inclusives et durables	-	-	10 179	48,1	488	2,3	-	-	4 231	20,0	3 273	15,5	2 998	14,2	21 169	31,1
1,2. Mise en place d'infrastructures axées sur le marché	2 244	12,1	12 622	67,8	-	-	-	-	1 325	7,1	-	-	2 429	13,0	18 620	27,3
1,3. Financement du développement des filières par des services financiers ruraux	-	-	3 464	75,1	332	7,2	-	-	-	-	215	4,7	601	13,0	4 613	6,8
1,4. Appui durable des services agricoles à l'innovation et au développement des filières	1 196	7,4	8 183	51,0	851	5,3	3 000	18,7	1 125	7,0	-	-	1 703	10,6	16 059	23,6
Sous-total	3 440	5,7	34 448	57	1 671	2,8	3 000	5,0	6 681	11,1	3 488	5,8	7 731	12,8	60 461	88,8
2. Gestion de projet	-	-	3 752	49,2	128	1,7	-	-	-	-	-	-	3 749	49,1	7 629	11,2
Total	3 440	5,1	38 200	56,1	1 800	2,6	3 000	4,4	6 681	9,8	3 488	5,1	11 480	16,9	68 090	100,0

Tableau 2

Coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement (en milliers d'USD)

	Municipal	ités	Prêt du FIDA		Don du FIDA		DDC		Bénéficiaires		Secteur privé		Gouvernement		Total	
Catégorie de dépenses	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
I. Dépenses d'investissement																
A. Consultants																
Services consultatifs internationaux	-	-	73	11,9	459	75,0	-	-	-	-	-	-	80	13,0	612	0,9
2. Services consultatifs nationaux	-	-	5 586	55,5	316	3,1	3 000	29,8	-	-	-	-	1 158	11,5	10 060	14,8
Sous-total	-	-	5 659	53,0	775	7,3	3 000	28,1	-	-	-	-	1 237	11,6	10 672	15,7
B. Équipement et fournitures	-	-	900	66,3	281	20,7	-	-	-	-	-	-	177	13,0	1 358	2,0
C. Biens, services et intrants	-	-	512	60,4	11	1,2	-	-	-	-	215	25,3	111	13,0	848	1,2
D. Dons et subventions	562	2,6	9 499	44,2	-	-	-	-	5 356	24,9	3 273	15,2	2 804	13,0	21 494	31,6
E. Ateliers	-	-	816	62,1	326	24,8	-	-	-	-	-	-	171	13,0	1 313	1,9
F. Formation	634	7,0	6 845	75,5	408	4,5	-	-	-	-	-	-	1 183	13,0	9 068	13,3
G. Véhicules	-	-	474	62,5	-	-	-	-	-	-	-	-	284	37,5	758	1,1
H. Travaux	2 244	12,6	11 876	66,9	-	-	-	-	1 325	7,5	-	-	2 317	13,0	17 763	26,1
II. Charges récurrentes																
A. Salaires et indemnités	-	-	1 620	62,5	-	-	-	-	-	-	-	-	971	37,5	2 590	3,8
B. Dépenses de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 226	100,0	2 226	3,3
Total	3 440	5,1	38 200	56,1	1 800	2,6	3 000	4,4	6 681	9,8	3 488	5,1	11 481	16,9	68 090	100,0

C. Résumé des avantages et analyse économique

- 23. Sous réserve d'un taux de succès de 75% pour 35 000 ménages, le programme PDSA contribuera à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire d'environ 26 250 ménages vivant dans les zones collinaires et montagneuses de l'État n°6. Les ménages de producteurs profiteront des avantages directs du programme, de même que les agroentrepreneurs et leurs employés, grâce à l'extension et à la diversification de filières inclusives et durables, facilitées par les infrastructures axées sur le marché, la création de services financiers novateurs et la transformation des services de vulgarisation.
- 24. **Indicateurs économiques**. La valeur économique actuelle nette (VEAN) s'élève à 95,61 millions d'USD à un taux d'actualisation de 10%. Le taux de rentabilité économique interne (TREI) est de 24%. Le ratio coût-bénéfice de 1,6 correspond à un taux de rentabilité d'environ 1,6 USD pour chaque dollar des États-Unis investi. Ces deux résultats indiquent que le programme est un investissement utile. 3
- 25. **Analyse de sensibilité.** Une hausse de 10% du coût du programme réduirait le TREI à 21,2% alors qu'une baisse de 20% de l'ensemble des avantages du programme se traduirait par un TREI de 17,2%. Un retard d'un an dans la concrétisation des avantages du programme réduit le TREI à 18,7%, et un retard de deux ans à 15,3%. Ces retombées, estimées en fonction de la modélisation de la production, sont confirmées par les avantages supplémentaires non quantifiés résultant de la création ou de l'amélioration des infrastructures publiques, ainsi que du développement de services de vulgarisation financière et agricole accessibles à l'ensemble de la communauté. L'investissement dans le programme est donc viable d'un point de vue économique.

D. Durabilité

26. Le programme met l'accent sur le renforcement de l'activité du secteur privé et de la compétitivité dans des sous-secteurs particuliers ciblés pour l'investissement. C'est la rentabilité continue de ces investissements qui a l'incidence la plus importante sur leur durabilité et, par extension, sur l'obtention des avantages attendus. L'approche adoptée offre des bases solides qui permettent d'avancer que la plupart des investissements seront durables.

E. Identification et atténuation des risques

- 27. En ce qui concerne le but du programme, le risque de chocs extérieurs est majeur au niveau macroéconomique. Ce risque est omniprésent dans une économie relativement petite et politiquement instable comme celle du Népal, compte tenu notamment de la réforme constitutionnelle en cours. Au niveau national, le principal moyen de l'atténuer consisterait à mener une politique macroéconomique saine et à maintenir l'indexation de la roupie népalaise sur la roupie indienne. Au niveau du programme et des entreprises, la principale mesure d'atténuation consiste à miser sur une analyse financière rigoureuse des sous-programmes, en donnant la priorité à la qualité, à la forte productivité et à une maîtrise du coût unitaire de production.
- 28. S'agissant de l'objectif de développement, les principaux risques sont liés au maintien de conditions socio-économiques stables dans la zone du programme, ce qui nécessite la mise en place de systèmes réglementaires commerciaux et la communication efficace de messages sur la nutrition. L'État n°6 connaît une croissance économique associée à une réduction de la pauvreté; le principal risque socio-économique est lié aux catastrophes climatiques. Le programme permettra de promouvoir le programme national d'adaptation aux changements climatiques et de veiller à ce que toutes les interventions qu'il finance soient adaptées aux

² Pratique actuelle de la Banque mondiale au Népal.

³ Critères de décision: VEAN > 0 USD; TREI > 10% (taux d'actualisation) et BCR > 1.

changements climatiques. La relative faiblesse du secteur privé dans les États constitue un risque important; l'État n°6 et ses municipalités devront s'engager à améliorer l'environnement de l'investissement. Les messages portant sur la modification des comportements alimentaires sont aujourd'hui biens intégrés au Népal et soutenus par la stratégie et le plan multisectoriels en matière de nutrition; cette activité n'est pas associée à un risque élevé dans l'État.

29. Les facteurs de risques fiduciaires à prendre en compte sont liés à l'utilisation des systèmes nationaux, en particulier des modules de comptabilité et d'information financière – pouvant être atténués par la mise en place de contrôles et de vérifications internes supplémentaires –, une rotation éventuelle du personnel et une décentralisation des activités. En matière de rotation du personnel, il conviendra d'actualiser les systèmes et le MEP pour faciliter la transition. En ce qui concerne la décentralisation des activités, le FIDA devra envisager la mise en place de mécanismes de freins et de contrepoids, y compris en matière de ressources humaines, si ces activités devenaient importantes.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

30. La conception du programme PDSA s'inspire des politiques et des stratégies du FIDA concernant le ciblage, la problématique hommes-femmes, les peuples autochtones, la gestion des ressources naturelles et de l'environnement et la collaboration avec le secteur privé. Les possibles impacts environnementaux et sociaux du programme sur la population ou sur des zones écosensibles seront spécifiques aux sites et moins négatifs que ceux de la catégorie A. Tous les effets négatifs potentiels peuvent être pris en compte de façon satisfaisante par des actions préventives et des mesures d'atténuation progressives: prévention, mesures de réduction/limitation/contrôle tel qu'indiqué dans les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC). Les PESEC ont placé le programme en catégorie B.

B. Alignement et harmonisation

31. Le programme PDSA est en accord et en harmonie avec la SDA du gouvernement et les interventions en faveur des filières actuellement menées par d'autres partenaires de développement. Il profite d'un certain nombre d'éléments: i) un environnement politique et institutionnel propice établi dans la nouvelle Constitution et la SDA 2014, qui fait une plus large place au développement agricole impulsé par le marché (les filières); ii) un réservoir important de savoirs sur le développement des filières, provenant de plusieurs projets dont la plupart s'achèveront au cours de l'année 2018, source de bonnes pratiques et d'enseignements tirés pour cette nouvelle opération; iii) la possibilité de transposer à plus grande échelle une approche adoptée avec succès par le FIDA par la reproduction d'interventions avérées en faveur des filières dans une zone géographique plus large et plus éloignée (grâce à l'amélioration des infrastructures rurales, en particulier le développement de couloirs routiers au niveau du district) et d'élargir la portée des activités en cours tout en assurant la durabilité des résultats en matière de développement.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

32. Le programme PDSA met à profit les interventions couronnées de succès du Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses et les enrichit des innovations suivantes: i) plateformes multipartites qui renforceront les relations public/privé dans les filières, favoriseront l'innovation et créeront un environnement/espace favorable à l'établissement d'accords financiers entre parties prenantes des filières; ii) programme de subventions concurrentielles fondé sur la viabilité économique et financière; iii) élaboration de services de vulgarisation pluralistes soutenant les

innovations des agriculteurs; iv) produits financiers novateurs pour le financement des filières et la gestion des risques liés aux prêts. Les bénéficiaires de l'actuel Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses auront désormais un meilleur accès au marché financier.

D. Participation à l'élaboration des politiques

33. Une collaboration avec les petits producteurs, les agroentreprises et les agents d'exécution au niveau des provinces et des sections sera mise en place pour s'assurer de la pérennité de la participation potentielle à l'élaboration des politiques. Le BCP est exclusivement chargé de tirer les enseignements transversaux et, par le biais de la coordination, d'identifier les domaines dans lesquels la poursuite de cette participation pourra être envisagée. Les plateformes multipartites pourraient également s'imposer comme lieu de débat sur les problèmes relatifs aux politiques menées. De plus, les comités municipaux de développement agricole permettront, entre autres, de créer des associations paysannes, d'enrichir le point de vue des exploitants sur l'élaboration factuelle des politiques et d'informer les exploitants sur les services et les indemnités.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

- 34. Un accord de financement entre le Népal et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/bénéficiaire.

 Une copie de l'accord de financement négocié sera distribuée lors de la session.
- 35. Le Népal est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
- 36. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

37. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique du Népal, pour le Programme de développement du secteur agricole, un prêt à des conditions particulièrement favorables, d'un montant de vingt-sept millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (27 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique du Népal, pour le Programme de développement du secteur agricole, un don d'un montant d'un million trois cent mille droits de tirage spéciaux (1 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président Gilbert F. Houngbo

Negotiated financing agreement

Agriculture Sector Development Programme

(Negotiations concluded on 24 November 2017)

Loan No: Grant No:
Programme Title: Agriculture Sector Development Programme ("the Programme" o "ASDP")
Nepal (the "Borrower/Recipient")
and
The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")
(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

WHEREAS, the Government of Switzerland represented by the Swiss Federal Department of Foreign Affairs (FDFA), acting through the Embassy of Switzerland, will provide funding to Helvetas Swiss Inter-Cooperation (HSI) for technical assistance towards the Programme activities.

WHEREAS, upon the Borrower/Recipient's request, the Fund has agreed to provide financing for the Programme;

NOW THEREFORE, the Parties hereby agree as follows:

Section A

- 1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2) and special covenants (Schedule 3).
- 2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
- 3. The Fund shall provide a Loan and a Grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

- 1. A. The amount of the Loan is twenty seven million and two hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 27 200 000).
 - B. The amount of the Grant is one million and three hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 1 300 000).

2. The Loan is granted on highly concessional terms, and shall be free of interest but bear a service charge of three fourths of one per cent (0.75%) per annum payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board.

- 3. The Loan Service Payment Currency shall be United States dollar.
- 4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be on or around 16 July.
- 5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 1 December and 1 June.
- 6. There shall be two Designated Accounts, denominated in United States dollar opened at the Nepal Rastra Bank through which the proceeds of the Loan and the Grant, shall be channelled.

Section C

- 1. The Lead Programme Agency (LPA) shall be the Ministry of Agricultural Development (MoAD) or any legal successor authorised by the Borrower/Recipient.
- 2. The Programme Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing will be administered and the Programme supervised by the Fund.

Section E

- 1. The following are designated as additional conditions precedent to withdrawal:
 - (a) The Designated Accounts referred to in Sections B.7 above shall have been duly opened;
 - (b) The Programme Steering Committee (PSC) and the Programme Coordination Office (PCO) shall have been duly established in accordance with Schedule 1 Section II Paragraph 7 and 9;
 - (c) The Programme Coordinator and other PCO key staff as described under Schedule 1 Section II Paragraph 9 shall have been duly appointed/ designated;
 - (d) A Programme Implementation Manual (PIM) shall have been prepared in form and substance satisfactory to the Fund; and
 - (e) The LPA and HSI shall have entered into an Agreement as outlined in paragraph 11.2 section II of Schedule 1 to this Agreement, in form and substance satisfactory to the Fund.

2. The following are designated as additional conditions for suspension:

- (a) The PIM, or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior consultation of the Fund, and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme.
- 3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For	the Borrower/Recipient:
	Ministry of Finance Singha Durbar Kathmandu, Nepal
For	the Fund:
	President International Fund for Agricultural development Via Paolo di Dono 44 00142 Rome, Italy
This orig	Agreement, dated, has been prepared in the English language in two (2) inal copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient.
	Nepal
	Authorized Representative (Name and title)
	International Fund for Agricultural Development
	Gilbert F. Houngbo President

Schedule 1

Programme Description and Implementation Arrangements

I. Programme Description

- 1. Target Population. The Programme will target smallholder producers and landless rural people interested to engage in targeted value chain activities. Women will be two thirds of the Programme beneficiaries with disadvantaged households including Dalits, Janajatis, Muslims, youth, landless and other disadvantaged groups specifically targeted for Programme inclusion. It is expected that the Programme will serve around 35,000 direct beneficiaries and about 40,000 indirect beneficiaries.
- 2. *Programme Area*. The Programme will be implemented in Surkhet, Dailekh, Salyan, Jajarkot, Kalikot, Jumla, Mugu, Dolpa, Humla and Rukum (western) districts in State 6 of Nepal.
- 3. Goal. Contribute to the achievement of Nepal's Sustainable Development Goals (SDG 1 Poverty and SDG 2 Zero Hunger) targets by reducing poverty and nutrition insecurity amongst women and men in hill and mountain areas.
- 4. Objectives. Contribute to the achievement of Nepal's SDG 8 Decent Work and Economic Growth target through sustainable improvement in the income and food security of smallholders and disadvantaged rural groups involved in commercially-oriented production and marketing systems in selected high value agricultural value chains.
- 5. Components. The Programme will have two components:
- 5.1 Component 1. Value chain Development
- 5.1.1 Sub-component 1. Inclusive and sustainable agriculture value chains expanded and diversified. This sub-component aims at identifying financially and economically profitable agricultural value chain investment opportunities and provides risk-based co-financing and institutional, technical and capacity building support to strengthen value chain cohesion and stakeholder profits through the following activities:(i) identification and assessment of profitable high-value agriculture value chains by developing a Strategic Investment Plan (SIP) and the establishment of a Multi-Stakeholders Consultative Platform (MSPs) supporting specific value chain developments and strengthening public/private partnerships; and (ii) co-financing agricultural value chain development by establishing allocated Value Chain Development Mechanism (VCDM) to catalyse private investment into the SIP value chains, and developing Value chain-led participatory and applied technology development and multi-disciplinary capacity building.
- 5.1.2 Sub-component 2. Market-oriented public and community infrastructure functional. This sub-component aims at supporting the construction of market-oriented infrastructure through co-financing of public and community market infrastructure targeting commodity chain engagement and/or climate change adaptation subject to the no-objection of the Fund depending on the thresholds defined in the PIM.
- 5.1.3 Sub-component 3. Rural financial services for value chain development strengthened. This sub-component aims at facilitating financial linkages for agriculture producers and agri-businesses in value chains, through (i) the development of Rural financial services to provide Technical Assistance to Micro Finance Institutions (MFIs)/ private banks in order to implement value chains solutions and (ii) a support to credit access by training about 1,000 facilitators on business and financial literacy.

5.1.4 Sub-component 4. Agriculture services sustainably support innovation and value chain development. This sub-component shall focus on the implementation of (i) participatory and pluralistic extension services and strengthened farmer groups by supporting the establishment and capacitation of institutions such as the Nagarpalika and Gaunpalika (Municipality) Agricultural Units (MAUs) and Community Agriculture Extension Service Centers (CAESCs) to facilitate the delivery of extension services and fostering collaboration public/private sector in the delivery of agricultural services, and also (ii) women's empowerment and household nutrition through Business Literacy Facilitators (BLFs) to implement targeted interventions designed to empower women and adolescent girls, both within their households and in their wider communities.

5.2 Component 2. **Programme Management**. A PCO shall be established in order to facilitate the Programme implementation through (i) private and public-sector implementation agencies such as, MAUs, CAECs, Local Resource Persons (LRPs), and (ii) more direct implementation for activities such as rural financial services. HSI, funded by the FDFA, acting through the Embassy of Switzerland, will be an implementing partner for the Sub-Component 4. Key Programme staff, including inter alia a Programme Coordinator, a senior agriculture officer or equivalent, a funds and contract specialist, an account officer and support staff, shall be based at the PCO. Field teams working along the four main road corridors having business, engineering, social/gender, rural finance and Monitoring & Evaluation/Knowledge Management skills shall be established.

II. Implementation Arrangements

A. Organizational framework

- 6. Lead Programme Agency (LPA). The MoAD, or any legal successor authorised by the Borrower/Recipient, shall be the LPA and shall have the overall responsibility for the Programme.
- 7. Programme Steering Committee (PSC).
- 7.1 Establishment. A PSC chaired by the Secretary MoAD and composed inter alia of, other federal ministry representatives, State Secretary for Agriculture or equivalent for State 6. Additionally, the PSC shall, by nomination, include representatives of National Farmers Commission and private sector entities related to the Programme.
- 7.2 Responsibilities. Among other things, the PSC shall (i) ensure effective coordination/integration/cooperation among government and/or donor-funded Programmes, (ii) inform the LPA on matters concerning the strategic management of the Programme, including decisions such as approval of the PIM, AWPB, and other decisions related to Programme coordination, orientation and mobilization of resources. The PSC will meet at least quarterly to coordinate Programme implementation and make recommendations, to the LPA, as needed.
- 8. Technical Advisory Group (TAG). A TAG, chaired by the State Secretary for Agriculture or equivalent for State 6, with the Programme Coordinator as member secretary, federal, state and local government representatives of (rotating basis if needed) agriculture, livestock, forestry, agri-business and food technology/safety experts, shall be established to advise the PCO on technical aspects of the Programme implementation. This TAG shall meet as required to review (i) technical aspects of progress of implementation, (ii) the ASDP AWPB before submission and (iii) to liaise with Multi Stakeholder Platforms (MSPs) groups (which include local government representatives) to discuss technical constraints to efficient VC development.

- 9. Programme Coordination Office (PCO).
- 9.1 Establishment. A PCO shall be established and composed of a management team, a technical team of externally recruited experts, and support staff. Key Programme staff shall include a Programme Coordinator, with the relevant qualifications and experience, a senior agriculture officer, a funds and contract specialist and an account officer. The PCO, acting as its Secretariat, will report directly to the PSC.
- 9.2 Responsibilities. The PCO shall facilitate the Programme implementation by working with private and public-sector implementation agencies and through more direct implementation. The PCO shall have the responsibility to ensure: (i) the coordination and synergy of the co-implementing agencies and technical service providers, and the municipal level agencies, and grassroots communities; (ii) the contracting of suitable service providers to undertake various forms of research, studies, technical assistance and training; (iii) accountable for management of the financing, including preparation of the PIM, AWPBs, procurement plans, financial statements and submission of the same, selection of technical assistance, establishment and operation of M & E and Management Information Systems (MIS), and other functions related to operational and financial management of the Programme.
- 10. Technical Assistance (TA). The Grant proceeds shall specifically finance international and national TA to support the offices in municipality including wards by providing capacity development. TA activities under the grant financing shall include inter alia (i) the implementation of business development services offered by the Programme; (ii) the capacitation of the District Coordination Committees in convening the MSPs; (iii) the implementation of household methodologies towards the empowerment of women; and (iv) linking in with on-going nutritional interventions and building the Behavioural Change Communication.

11. Partnerships.

- 11.1 Government partners. The Programme will work with the ADS Coordination Unit within the MoAD to support a change in service delivery to coordinate, technically supervise and monitor a pluralistic extension system largely delivered through municipalities, MAUs and CAESCs. The Programme will also strengthen government partner skills in the fields of Programme management, M & E, gender mainstreaming, climate change adaptation and knowledge management.
- 11.2 FDFA TA. FDFA will support the Programme implementation by providing a grant of USD 3 million for TA implemented by HSI with specific focus on Sub-Component 4, in additional seven districts (Surkhet, Salyan, Jumla, Mugu, Dolpa, Humla and Rukum (western)) within State 6. The LPA shall have entered into an agreement with HSI to define the terms and conditions of such technical assistance.
- 11.3 NGOs and implementation support. The Programme will work closely with NGOs of proven competence and sustainability, particularly in supporting and capacitating the extension system, community participatory planning, cooperative and Micro Finance Institutions (MFI) institutional reform and gender development and nutrition support at municipal level.
- 11.4 *Private sector*. Private enterprises, cooperatives, farmers' organizations, lead farmers and farmers' groups engaged in commodity production, the supply of goods and services, commodity processing, marketing or related fields will participate in Programme implementation as co-financiers and/or service providers.
- 11.5 MAUs and CAESCs. The establishment of MAUs and CAESCs under Municipalities will strengthen the grassroots-level management and operational capacity, fostering community-governed and equitable representation and participation of the vulnerable groups in community decision making structure.

B. Programme Implementation Manual (PIM)

12. Preparation. The LPA shall prepare, in accordance with terms of reference acceptable to the Fund, a PIM, which shall include, among other arrangements: (i) institutional coordination and day-to-day execution of the Programme: disbursement, financial (ii) Programme budaetina, management, procurement monitoring, evaluation, reporting and related procedures; (iii) detailed description of implementation arrangements for each Programme component; and (iv) such other administrative, financial, technical and organizational arrangements and procedures as shall be required for the Programme.

13. Approval and Adoption. The LPA shall forward the draft PIM to the Fund for comments and approval. The LPA shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and the LPA shall promptly provide copies thereof to the Fund. The Borrower/Recipient shall carry out the Programme in accordance with the PIM and shall not amend, abrogate, waive or permit to be amended, abrogated, or waived, the aforementioned manual, or any provision thereof, with the prior consultation of the Fund.

C. Mid-Term Review

14. The LPA, including State and Municipal representatives and the Fund shall jointly carry out a review of Programme implementation no later than the end of the third year of the Programme (the "Mid-Term Review") based on terms of reference prepared by the Borrower/Recipient and approved by the Fund. Amongst other things, the Mid-Term Review shall consider the achievement of Programme objectives and the constraints thereon, and recommend such reorientations as may be required to achieve such objectives and remove such constraints.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Loan and Grant Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts to each category of the Financing and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in SDR)	Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	Percentage
1. Works	7 600 000	-	Loan 100% net of Government, beneficiaries, private sector and municipalities contribution
2. Training	8 550 000	1 000 000	Loan 100% net of Government contribution, Grant 100% net of Government contribution
3. Grants & Subsidies	6 100 000	-	Loan 100% net of Government, beneficiaries, private sector and municipalities contribution
 Equipment and Materials 	1 200 000	200 000	Loan 100% net of Government contribution, Grant 100% net of Government contribution
5. Salaries & Allowances	1 050 000	-	Loan 100% net of Government contribution
Unallocated	2 700 000	100 000	
TOTAL	27 200 000	1 300 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

[&]quot;Works" financed by IFAD includes public goods infrastructures.

[&]quot;Training" financed by IFAD includes national/international capacity building, workshops and consultancies.

[&]quot;Grants and Subsidies" financed by IFAD includes co-financing of investment costs and multi-stakeholder platforms.

[&]quot;Equipment and Materials" financed by IFAD includes vehicles, goods, services and inputs.

[&]quot;Salaries and Allowances" financed by IFAD includes staff costs.

2. Counterpart financing. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Programme in the approximate amount of eleven million five hundred thousand United States dollars (USD 11 500 000) to mainly cover duties and taxes related to the Programme expenditures.

3. Start-up Costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of USD 400 000 equivalent and shall be charged under Category 2 (Training), Category 4 (Equipment and Material) and Category 5 (Salaries and Allowances).

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions:

1. The Borrower/Recipient shall ensure that the High Value Agriculture Project in Hill and Mountain Areas (HVAP) beneficiaries shall not be eligible to this Programme financing under the Value Chain Component.

Logical framework

Danulta Historiah	Ind	licators			ı	Means of Verifica	ation		
Results Hierarchy	Name	Baseline ⁴	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	Assumptions (A) / Risks (R)	
Goal: To contribute to the achievement of Nepal's SDG 1 - Poverty and SDG 2 - Zero Hunger targets by reducing poverty yand nutrition insecurity amongst women and men in hill and mountain areas of State 6	24,000 more women of 15-49 years of age, consume at least 5 out of 10 defined food groups daily ^{5 6}	TBD	+10,000	+24,000	Field survey	Mid-term and completion surveys	ASDP		
Development Objective: To contribute to the achievement of Nepal's SDG 8 Decent Work and Economic Growth target through sustainable improvement in the income and food	Reduction in poverty incidence amongst 35,000 Programme households (measured as a lower HFIAS ⁸ score)	TBD	-30%	-60%	Field survey	Mid-term and completion surveys	ASDP	Socioeconomic conditions remain reasonably stable and manageable climatic disasters. Macro-economy continues to improve New provincial and municipal administrative	
security of smallholders and disadvantaged rural groups4 involved in commercially-oriented production and marketing systems in selected high value agricultural value chains.(number of beneficiaries effectively reached assuming a 75 per cent success rate)		0	10,000HH double income	26,000 HH double income	Field survey	Mid-term and completion surveys	ASDP	systems take time to stabilize Business regulatory system does not deteriorate with new Federal structure	
Sub-components(Outcomes):Sub-component 1:component 1:Inclusiveandsustainableagriculturevaluechainsexpanded and diversified	Amount of agribusiness and household investment leveraged by ASDP co-financing (USD million)	0	6.0	10.0	ASDP records	Annual	ASDP	Municipal governments committed to participatory, market-led development Elite capture/ disadvantaged groups unable to participate effectively	
Outputs: 1.1 Strategic Investment Plans prepared.	12 commodity-based Value Chain strategic investment plans prepared	0	12	12	ASDP records	Annual	ASDP	Adequate skills available from local /national service providers	
1.2 Agricultural value chain development co-financed	Profitable new agriculture value chains operating in Programme area at project-end (IRR>12%)	0	8	18	Field survey	Periodic surveys	ASDP	"Market gatekeepers" and farmers willing to invest in value adding agri-businesses	

⁴ Baseline measures for several indicators will be established through the HVAP completion survey.

⁴ IFAD RIMS indicator

⁴ Agriculture Development Strategy indicator

⁴ Dalits, Janajatis, Muslims, youth, landless, others
⁴ Household Food Insecurity Access Scale (HFIAS), (http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/eufao-fsi4dm/doc-training/hfias.pdf)

Sub-component 2: Market-oriented infrastructure functional	Percentage of households reporting satisfaction with Programme infrastructure development	0	70 per cent	80 per cent	Field survey	Mid-term and completion surveys	ASDP	Value chain infrastructure requirements align with municipal investment plans Municipalities willing to co-finance infrastructure needs	
Outputs:	Kilometres of rural roads constructed	0	30	70	ASDP records	Annual	ASDP	Timely implementation of Infrastructure O&M	
2.1 Co-financed public and community market infrastructure	Hectares of small-scale irrigation established	0	400	1,000	ASDP records	Annual	ASDP	-	
2.2 Marketable skills development.	Number of youth and women trained	0	400(youth)	800	ASDP records	Annual	ASDP	Rural youth perceive better economic	
		0	600(women)	1,200	-			opportunities	
Sub-component 3: Rural financial services for value chain development strengthened	Increase in number of households using rural financial services	TBD	120 %	150 %	Field survey	Periodic surveys	ASDP	No major change in financial climate, lending terms Financial service providers not interested to	
Outputs: 3.1 Rural financial services development	Number of financial service providers delivering innovative financial products and services	0	10	20	ASDP and financial service provider records	Annual	ASDP, banks, MFIs, credit coops.	invest in Programme-targeted value chains Borrowers divert loans for other purpose Insufficient historic weather data limits spread and quality of insurance products Cooperatives not interested in amalgamation	
3.2 Support to credit access	Number of persons in rural areas trained in at least two of the following capacities: (i) financial literacy; (ii) business development and (iii) use of financial products and services	0	15,000	35,000	Field survey	Mid-term and completion surveys	ASDP	and increased business efficiency	
Sub-component 4: Agriculture services sustainably support innovation and value chain development	Percentage of households reporting adoption of new / improved inputs, technologies or practices	0	50%	70%	Field survey	Periodic surveys	ASDP	Municipalities adopt ADS-recommended institutions and approaches for agricultural service governance and delivery	
Outputs: 4.1 Participatory and pluralistic extension services and strengthened farmers organizations	Number of community agricultural extension service centres (CAESCs) in Wards delivering pluralistic extension service delivery at producer level	0	100	400	ASDP records	Annual	ASDP	Technical service support system is plural and responds to the grassroots level need	
	Number of new farmer groups linked to Value Chains	0	300	1,200	ASDP records	Annual	ASDP		
4.2 Women's empowerment and household nutrition ⁹	40 % improvement in Women's empowerment in agriculture index	TBD	110% of base	140% of base	Field survey	Mid-term and completion surveys	ASDP	Programme-promoted methodologies for women's empowerment successfully applied	